

20 CONSEILS DE PRÉVENTION POUR LUTTER CONTRE LE CARJACKING



LE CARJACKING N'EST PAS UNE FATALITÉ!

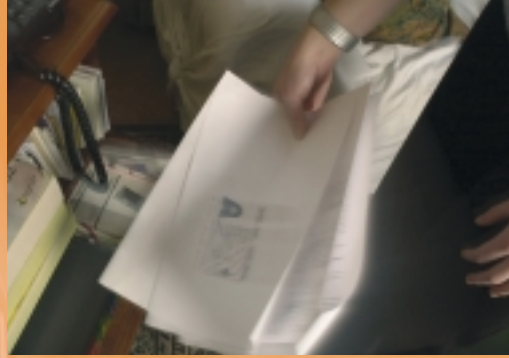


SOYEZ L'ACTEUR
DE VOTRE PROPRE
SÉCURITÉ

20 CONSEILS DE PRÉVENTION POUR LUTTER CONTRE LE CARJACKING

1

Gardez une copie de vos documents de bord et d'identité ainsi qu'une photo du véhicule chez vous, afin de pouvoir donner une description exacte de votre véhicule en cas de carjacking. Conservez ces documents avec la **facture d'achat** du véhicule.

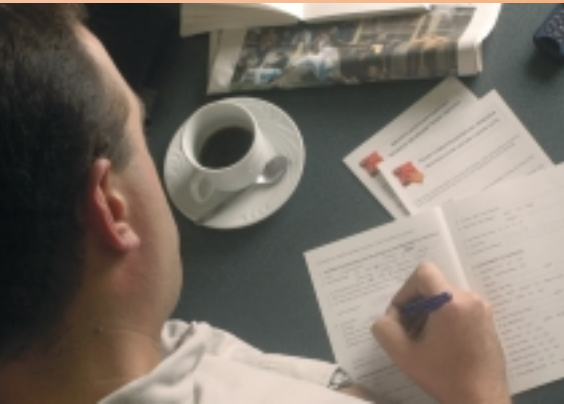


2

Remplissez la **fiche signalétique du véhicule**

et gardez-la précieusement chez vous. Cette fiche est disponible dans votre commune, sur le site internet de la police fédérale ou du SPP, de même que dans les stations de contrôle technique. Si votre véhicule est volé, prenez ce document avec vous pour

effectuer votre déclaration auprès des services de police. Il s'agit d'un aide-mémoire des plus précieux, alors **ne minimisez pas son importance !** Complétez la fiche d'identification à l'achat d'une nouvelle voiture ou d'une voiture d'occasion. En cas de revente, donnez la fiche au nouveau propriétaire, lequel pourra se procurer un formulaire vierge auprès des services de police compétents ou du garagiste agréé. En cas de modification ou de changement d'informations concernant votre situation ou celle de votre véhicule, apportez les adaptations requises dans la fiche d'identification.



3

N'indiquez **pas la marque de votre système** de protection sur votre véhicule.



4

Ne mettez jamais sur le même trousseau les clés de votre véhicule et les clés de votre domicile et ne laissez pas vos clés de réserve dans le véhicule.

5

Au moment de reprendre votre véhicule, **ayez vos clés en poche**, prêtes à l'emploi (et pas en main afin de ne pas montrer aux auteurs potentiels que vous allez reprendre votre véhicule) **et assurez-vous qu'aucune personne suspecte ne se trouve à proximité de votre véhicule.**

Si une personne suspecte ou un groupe se trouve près de votre véhicule, ne vous dirigez pas vers celui-ci, mais retournez au bureau, dans un magasin, ou à défaut, dans un lieu fréquenté. Si, quand vous revenez l' (le groupe d') auteur(s) est toujours présent, appelez les services de police.



6

Une fois dans votre voiture, **verrouillez les sécurités intérieures des portières**. Vous pouvez les déverrouiller lorsque vous aurez atteint une vitesse raisonnable. Lorsque vous réduisez la vitesse (par exemple dans le centre-ville où il faut s'arrêter régulièrement) ou que vous êtes à l'arrêt à un feu rouge, verrouillez à nouveau vos portières.



7

Gardez, lorsque c'est possible, une **distance suffisante** pour pouvoir manœuvrer.

8

Ne vous immobilisez donc **jamais trop près d'un véhicule** qui bloque la route.

9

En cas de collision, **ne sortez pas de votre véhicule** et attendez que le propriétaire de l'autre véhicule vienne jusqu'à vous. Entrouvrez alors légèrement la fenêtre afin de lui parler. Si la situation vous paraît suspecte, ne sortez pas du véhicule et prévenez les services de police avec votre GSM si vous en avez un. A défaut, actionnez vos feux de détresse, **klaxonnez et**, si possible, activez la sirène de votre système d'alarme.



10

Lorsqu'une personne essaie d'ouvrir une des portières de votre véhicule, **klaxonnez, activez les feux de détresse et**, si possible, activez la sirène de votre système d'alarme.

Ne vous jetez donc pas sur un feu rouge.

Atteignez-le progressivement en ralentissant votre allure. Il sera peut-être déjà passé à la phase verte le temps que vous y arriviez.

11

12

Evitez de toujours suivre le même itinéraire pour rentrer chez vous. Ceci évitera de communiquer aux auteurs vos habitudes et les **empêchera ainsi de** pouvoir planifier le meilleur moment où ils pourraient **opérer**.

Lorsque vous rentrez chez vous, **assurez-vous que vous n'êtes pas suivi** (par une voiture, une moto, ...).

Si vous l'êtes ou croyez l'être, ne rentrez pas

dans votre domicile, mais faites un tour du bloc pour voir si vous êtes toujours suivi. Dans l'affirmative, **rendez-vous** dans un

commissariat de police, en veillant à donner une description la plus précise possible du véhicule poursuivant et de ses occupants (type de véhicule - marque - plaque).

13



14

Ne coupez pas votre moteur lorsque la situation ne vous paraît pas normale.



15

Si vous avez un garage, rentrez votre véhicule dans celui-ci afin de ne pas attirer l'attention de voleurs potentiels.

Fermez la porte du garage, fermez les portières du véhicule et **ne laissez pas vos clés sur le contact**.

16

Prévoyez un bon éclairage de l'allée de votre domicile ou, à défaut, **garez votre véhicule dans un endroit le mieux éclairé possible**.



17

Ne tentez pas l'auteur potentiel en laissant dans votre véhicule **PC portable, mallette, GSM ou autres biens de valeur**, et surtout pas vos documents de bord. **Évitez également de les mettre dans votre coffre.** Des guetteurs veillent



18

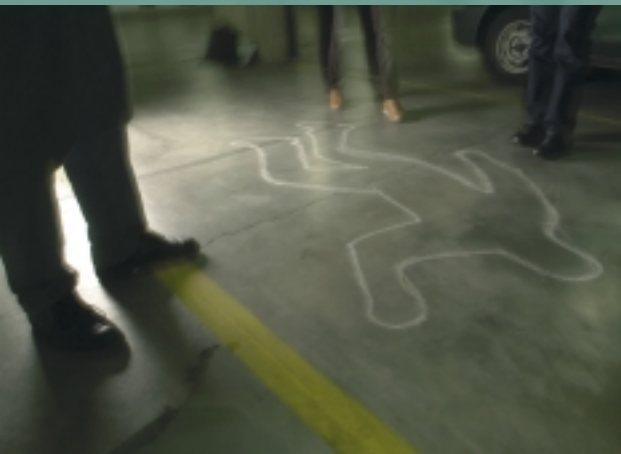
Si vous êtes **témoin d'un carjacking**, respectez également les victimes en leur **portant assistance** une fois qu'elles ont été dépouillées de leur véhicule (conduisez-les au commissariat de police le plus proche et **faites une déposition** la plus complète possible des auteurs, de leurs véhicules). **Rappelez-vous** que ces

faits n'arrivent pas qu'aux autres, soyez prévoyants et faites preuve de **savoir vivre**, vous apprécieriez que l'on pareille pour vous si vous vous retrouviez dans la même situation.

19

Si vous êtes **victime d'un carjacking**, surtout **ne résistez pas**, et **observez tous les détails** relatifs à cette situation sans dévisager l'auteur pour éviter une possibilité d'augmentation de sa violence. Rendez-vous **immédiatement** dans un commissariat de police afin de signaler les faits.





Dans tous
les cas
envisageables,
**ne défendez
jamais
votre véhicule
au péril de votre vie**
et ne tentez jamais
de faire peur
(à) aux (l')auteur(s).



UNE VIE A PLUS DE
VALEUR QU'UNE
VOITURE!

FICHE D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE.

PROTÉGEZ VOTRE VOITURE CONTRE LE VOL.

Cette fiche d'identification a pour but de faciliter votre déclaration à la police en cas de vol ou de disparition de votre véhicule.
Complétez en lettres capitales et barrez la(les) mention(s) inutile(s)

I. DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AU PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

1. Nom: Prénom:
2. Domicile légal: rue: n° bte
code postal: Commune:
3. N° de téléphone: privé: ... / professionnel: ... /
4. Êtes-vous le premier propriétaire de la voiture? oui - non
5. Le véhicule est immatriculé depuis le: ... / ... /
sous le numéro:
6. Compagnie d'assurance:
Numéro de police:
Nom du contractant:
Adresse: rue: n° bte
code postal: Commune:
- Courtier:
- Assurance vol: oui - non

II. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE VÉHICULE

1. Genre: voiture - camionnette - camion - autre:
2. Marque: type: Modèle:
3. Carburant: diesel - essence - gaz - autre:
Marque d'installation
LPG:
N° déclencheur:
N° réservoir:

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR LE CARJACKING:

CONSULTEZ
www.vsp.p.fgov.be
www.polfed.be

ET SURTOUT N'OUBLIEZ PAS
DE REMPLIR CORRECTEMENT
VOTRE **FICHE D'IDENTIFICATION**
DU VÉHICULE



Une initiative du Secrétariat permanent à la Politique de Prévention.
Direction Générale Politique de Sécurité et de Prévention.
Service Public Fédéral Intérieur.